

Directrice ou directeur des ressources humaines

Un poste est à pourvoir à Québec.

VOTRE RÔLE

La Direction des ressources humaines est composée d'une coordonnatrice, de professionnelles et de professionnels, ainsi que de techniciennes en ressources humaines. Elle est mandataire de plusieurs activités à portée organisationnelle visant l'ensemble des volets des ressources humaines, soit la dotation, la rémunération, les conditions de travail, les relations de travail, la formation et le développement organisationnel.

L'AMP étant une organisation jeune et innovante, vos principaux défis seront de veiller à la gestion optimale des ressources humaines en offrant un accompagnement stratégique auprès de la direction, des gestionnaires, ainsi que des employées et des employés.

Sous l'autorité du directeur principal du soutien organisationnel, vous devrez mobiliser les ressources de votre direction d'une manière efficiente vers l'atteinte des objectifs et des priorités qui leur sont impartis et dans les mandats de coordination qui leur sont confiés, en leur faisant partager une vision commune.

Vos principales responsabilités :

- Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler le travail de l'équipe sous votre responsabilité.
- Conseiller la direction générale et les gestionnaires dans les domaines sous votre responsabilité et participer activement à l'atteinte des orientations stratégiques de l'AMP en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies et des programmes de gestion des ressources humaines conformes aux orientations gouvernementales et aux priorités organisationnelles.
- Maintenir des relations de travail harmonieuses, gérer le processus de négociation, administrer les ententes, interpréter les clauses relatives aux conditions de travail et accompagner les gestionnaires dans les relations de travail.
- Accomplir, à titre de représentante ou représentant de l'employeur, divers mandats visant à maintenir un climat de travail positif par l'application rigoureuse des politiques, des procédures et des conditions de travail en vigueur.
- Exercer un rôle d'influence auprès des gestionnaires sur tous les aspects de la gestion des ressources humaines et de la formation.
- Promouvoir les valeurs et la philosophie organisationnelles, ainsi que le sentiment d'appartenance au sein de l'AMP.
- Contribuer au développement d'approches collaboratives auprès des partenaires internes et externes.

VOTRE PROFIL

Pour jouer ce rôle essentiel à l'AMP, vous devez :

- Avoir une forte propension à concevoir les enjeux, les orientations et les décisions dans une perspective organisationnelle globale et innovante.
- Posséder une vision stratégique, un leadership mobilisateur, un sens développé des relations humaines et un sens politique aiguisé.

- Avoir de fortes habiletés de communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, être une interlocutrice ou un interlocuteur crédible, agir avec tact et entretenir des relations appropriées avec les divers intervenants et intervenantes afin d'assurer le déploiement des activités de votre secteur et de transmettre une vision claire à votre équipe.
- Faire preuve de jugement et de rigueur, ainsi que d'un esprit de synthèse dans l'exécution de vos fonctions.
- Avoir d'excellentes aptitudes en gestion du temps, une bonne capacité à composer avec plusieurs priorités, de même qu'un haut niveau de flexibilité et d'adaptabilité afin de mener à terme les mandats qui vous sont confiés.

VOS QUALIFICATIONS

Exigences :

- Baccalauréat en relations industrielles, en administration ou dans une autre discipline pertinente aux attributions de l'emploi.
- Minimum de dix ans d'expérience pertinente de niveau professionnel ou d'encadrement, dont au moins six ans en gestion de personnel d'une direction ou d'une équipe multidisciplinaire dans le domaine des ressources humaines.
- Bonne connaissance de l'administration publique ou parapublique et de son fonctionnement.
- Excellente connaissance et compréhension des différentes lois encadrant les relations de travail (*Loi sur les normes du travail, Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, Loi sur la santé et la sécurité du travail, Loi sur l'administration fiscale, Loi sur l'équité salariale*, etc.), des politiques et des directives du Secrétariat du Conseil du trésor en matière de ressources humaines.
- Connaissance approfondie de la gestion des ressources humaines, notamment en matière de relations de travail, de santé et sécurité, de développement organisationnel et de formation.
- Connaissance approfondie en techniques de négociation d'ententes, de même qu'en résolution de conflits et de litiges.
- Fortes habiletés relationnelles.

Atouts :

- Diplôme de deuxième cycle.
- Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET VOS AVANTAGES

- Horaire de 35 heures par semaine
- Congés pour raisons personnelles
- Quatre semaines de vacances annuelles
- Assurances collectives
- Régime de retraite à prestations déterminées avec participation de l'employeur
- Treize journées fériées payées par année
- Cotisations professionnelles remboursées
- Formation et soutien aux études
- Lieux de travail situés dans des endroits centraux (colline Parlementaire à Québec et Quartier international à Montréal), qui facilitent les déplacements et l'accès aux transports en commun
- Programme d'aide aux employé(e)s et à la famille
- Etc.

L'AMP offre un environnement de travail inclusif, équitable et accessible, où chaque personne se sent valorisée et respectée. Nous analysons les candidatures de toutes les personnes qualifiées qui peuvent nous aider à constituer un effectif à l'image de la diversité de la main-d'œuvre québécoise. Les personnes qui ont besoin de mesures d'adaptation sont invitées à nous en faire la demande.

L'AMP, C'EST...

L'AMP est une instance neutre et indépendante qui a pour mission de surveiller les marchés publics. Elle veille à ce que les organismes publics et municipaux respectent les règles encadrant l'octroi et l'exécution des contrats et s'assure que les entreprises qui obtiennent ces contrats satisfont aux exigences élevées d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre. Objectif : la saine gestion des fonds publics.

Faites briller vos valeurs :

- Participez à la mission d'une jeune organisation novatrice, dont les activités ont un réel impact.
- Contribuez activement à l'équité, la transparence et la saine concurrence des marchés publics, de concert avec des spécialistes chevronné(e)s et reconnu(e)s dans ce domaine.
- Relevez des défis uniques, qui donnent des résultats tangibles.
- Évoluez dans un environnement stimulant et valorisant.
- Et bien plus encore !

VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS CE DÉFI ?

Acheminez votre curriculum vitae à l'adresse dotation@amp.quebec d'ici le 23 avril 2025.

Pour être embauché(e) comme membre du personnel de l'AMP, vous devez satisfaire aux conditions de l'habilitation sécuritaire de la Sûreté du Québec.

Les renseignements personnels que vous nous communiquerez seront utilisés afin de compléter et de traiter votre dossier de candidature dans le processus de dotation.